

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2023

CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1943)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1710

présenté par

M. Mournet, M. Zulesi, Mme Dupont, M. Rousset, Mme Piron, Mme Janvier, Mme Delpech,
Mme Clapot, Mme Rilhac et Mme Heydel Grillere

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 8 BIS, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.